

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL – 17 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept septembre, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de SACIERGES ST MARTIN dûment convoqué en date du 11 septembre 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de conseil de la mairie, sous la présidence de Mr Thierry BERNARD, Maire.

Présents : Pascal BARITAUD, Thierry BERNARD, Samuel DEMOUSSEAU, Bérénice LAMOUREUX, Carl MAHUZIES, Dominique PELLERIN, Guillaume VIARD.

Absents excusés : Jean-Michel BIARDEAU, Marc COUSSEAU, Aïcha TITOUNI.

Mme Bérénice LAMOUREUX a été élue secrétaire - Conseillers en exercice : 10 – présents : 07 – votants : 07

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la réunion du 16 juillet 2024.

- ADHESION A LA CONVENTION DE PARTICIPATION « PREVOYANCE » PROPOSEE PAR LE CENTRE DE GESTION DE L'INDRE

Le maire rappelle que la commune avait déjà examiné ce sujet lors du précédent conseil en juillet. Le projet a été envoyé au Centre de Gestion de l'Indre et il a reçu un avis favorable du Comité Social Territorial.

En conséquence il s'agit de confirmer la décision de juillet, à savoir l'adhésion de la commune à la convention de participation : les agents qui le souhaitent pourront souscrire un contrat à effet au 1^{er} janvier 2025, ils percevront alors la participation communale de 7 euros. Un agent qui souhaite conserver un contrat à titre privé ne pourra plus prétendre au versement de la participation employeur.

- SUBVENTION AU VELO CLUB BLANCOIS

Le vélo club blancois, organisateur de la course du 27 juillet, a fait parvenir en mairie une demande de subvention. Après examen, le conseil municipal octroie une subvention de 300 euros à ce club.

- TARIFS DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le maire informe le Conseil Municipal que les tarifs de la redevance de l'assainissement doivent être reconduits ou modifiés pour 2025.

Le conseil municipal vote à l'unanimité des membres la reconduction des tarifs sur 2025.

Les tarifs en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011 seront appliqués. Ils se détaillent de la manière suivante :

- pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif, la part fixe est à 123 € HT et la part variable à 1,60 € HT/m³

- pour les habitations raccordées au réseau d'assainissement collectif et non raccordées au réseau d'eau potable la part fixe est à 123 € HT et la part variable à 1,60 € HT x 30 m³, soit 48 € par habitant de la maison

Le maire rappelle que la compétence « eau et assainissement » devient une compétence communautaire à compter du 1^{er} janvier 2026.

A ce stade, la communauté de communes Brenne Val de Creuse n'a pas défini les modalités d'exercice de cette nouvelle compétence. Elle a mandaté un bureau d'étude pour examiner les différentes possibilités ; un état des lieux des systèmes d'assainissement des communes est en cours.

- QUESTIONS DIVERSES

❖ Cérémonies communales

Le maire souhaite préparer le calendrier des cérémonies communales.

Après examen des agendas, le planning est le suivant :

- samedi 04 janvier 2025 en après-midi : Noël des enfants de la commune,
- samedi 11 janvier 2025 à 11 heures : cérémonie des vœux du Maire suivie d'un apéritif – Mise à l'honneur de Pierre Bost à l'occasion de ses 100 ans,
- samedi 18 janvier 2025 à midi : Repas des aînés à la salle Guy Authiat.

Mme Pellerin annonce que le Pèlerinage de La Lande sera le dimanche 19 janvier 2025.

- ❖ L'Insee a repris contact avec les communes dont le recensement de la population est en 2025, ce qui est le cas de Sacierges. Les délibérations et arrêtés définitifs devront être pris avant la fin de l'année.
- ❖ Assurances de la commune : l'interlocutrice de Groupama Collectivités prépare un devis pour les assurances de la commune. Dans un 1^{er} temps, les élus souhaitent obtenir la proposition tarifaire pour les bâtiments communaux, celle de la flotte des véhicules est moins urgente.
- ❖ Travaux logement 5 Rue d'En Bas : les subventions sollicitées sont obtenues, le maire a donc signé les devis. Il propose de rencontrer les entreprises lors d'une réunion préparatoire de chantier le vendredi 27 septembre à 16 heures.
- ❖ Litige hameau du Recheuil : le maire a rendez-vous à la gendarmerie pour faire, une nouvelle fois, le point sur la situation. Il va demander la rédaction de la convention « rappel à l'ordre » suite au choix de la commune d'adhérer à ce dispositif.
- ❖ Point sur les travaux d'entretien courant :
 - l'agent qui était en arrêt de travail, suite à une opération du dos, rembauche lundi 23 septembre.
 - la commune a fait appel à l'entreprise Guérin de St Civran pour des travaux de fauchage le long des routes communales. Les élus soulignent que la pousse de la végétation est accélérée cette année en raison des conditions météorologiques : les pluies ont été particulièrement abondantes cette année.
 - une habitante a renouvelé sa demande de création d'un passage piéton au carrefour de la route de Prissac et du Relais de l'Abloux. Les élus préféreraient l'implantation d'une panneau Stop et ils demandent au maire d'interroger le Département pour la mise en place de cette signalétique.

Fin de séance : 22h00 -